

Pourquoi la Bible n'est-elle pas la règle de foi, comme le prétendent les protestants?

« La Bible n'est pas la règle de foi et de morale pour trois raisons principales :

1° Jésus-Christ n'a pas établi pour règle de foi la Bible, mais le Magistère vivant, infaillible et perpétuel de l'Eglise.

2° La vérité révélée n'est pas contenue tout entière dans la Bible : elle se trouve aussi dans la Tradition.

3° Tous les fidèles ne sont pas capables de lire, de comprendre et d'interpréter infailliblement la Bible.

Il fallait à la Bible, comme à tous les codes, un tribunal infaillible pour l'interpréter en dernier ressort, sous peine d'avoir autant d'interprétations que d'individus.

1° Comme règle de foi, . a institué un Magistère vivant, infaillible et perpétuel.

-Un magistère vivant, car c'est à des envoyés vivants qu'il a donné cette mission : « Allez, enseignez toutes les nations »

-Un magistère infaillible, car Jésus-Christ promet d'assister ses Apôtres : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à consommation des siècles. »

-Un magistère perpétuel, puisqu'il doit durer jusqu'à la fin monde.

Or, Jésus-Christ était parfaitement le maître de choisir le moyen qui lui plairait le mieux pour enseigner aux générations

futures les vérités qu'il avait apportées à la terre, et les devoirs qu'il imposait aux hommes. Donc quiconque ne croit pas à ce magistère établi par le Christ, sera condamné : *qui non credider condemnabitur.*

2° La Révélation n'est pas contenue tout entière dans la Sainte Ecriture. Un grand nombre de vérités révélées ont été connues par la Tradition orale, transmises par les Apôtres aux générations contemporaines, et par celles-ci aux suivantes jusqu'à nous. Comme Jésus-Christ, les Apôtres ont enseigné de vive voix, et les Evangiles et leurs Epîtres ne renferment pas tous les enseignements divins.

3° Les protestants ont pour règle de foi l'interprétation individuelle de la Bible, c'est-à-dire, le libre examen. Or, le libre examen n'est pas la règle de foi :

1) Il n'est pas d'institution divine : Jésus-Christ n'a pas dit : *Lisez la Bible*, mais il a dit : *Ecoutez l'Eglise* : « Que celui qui n'écoute pas l'Eglise soit pour vous comme un païen et un publicain. »

2) Le libre examen n'est pas accessible à tous : les uns ne savent pas lire, – les autres n'en ont pas le temps ; – d'autres n'en ont pas le goût, et l'humanité dans son ensemble est incapable d'aller chercher la religion dans la Bible.

-Le libre examen n'est pas une règle de foi claire et précise : Ce qui le prouve, c'est que les protestants ne s'entendent entre eux ni sur le nombre des Livres Saints, ni sur l'interprétation des textes : ils n'ont pas de symbole unique, ni de règle fixe de morale.

– Le libre examen n'est pas infaillible, car Jésus-Christ n'a promis l'infaillibilité qu'aux Apôtres et à leurs successeurs et non pas aux simples fidèles.

3) Le libre examen ouvre la porte à tous les doutes, à toutes les contradictions, à l'anarchie religieuse. L'expérience de

trois siècles le prouve d'une manière évidente

REMARQUES IMPORTANTES.

1° L'Eglise était fondée et propagée par l'enseignement oral des Apôtres avant l'apparition des Livres du Nouveau Testament, qui ne furent terminés que vers la fin du premier siècle. L'Eglise est donc antérieure à ces Livres. Par suite, la Bible ne pouvait être la règle de foi pour les premiers chrétiens : comment le serait-elle pour les chrétiens des autres siècles ? La religion de Jésus-Christ ne change pas.

2° La Bible, comme règle de foi, est un moyen contraire à la nature de la Religion révélée, comme à la nature de l'homme,

a) essentiellement positive dans ses dogmes et dans sa morale, la Religion révélée doit être imposée à l'intelligence et à la volonté de l'homme par une autorité extérieure, qui parle au nom de Dieu.

b) d'un autre côté, une religion divine doit être en harmonie avec les exigences de la nature humaine ; or l'homme est un être enseigné, il a toujours reçu l'éducation religieuse et morale par l'enseignement oral de la société dont il fait partie. Donc, la Bible ne peut être la règle de foi chrétienne.

3° Le simple bon sens condamne le système protestant. D'après tous les peuples civilisés, à tout code il faut un tribunal pour l'interpréter et l'appliquer. Et pourtant un code de lois, qui est la règle d'actions, est clair, coordonné, écrit dans la langue du peuple qu'il doit régir. Malgré cela, il est l'objet de multiples controverses, qui ne peuvent être tranchées que par un tribunal suprême.

Or, l'Ecriture Sainte, qui est le code des chrétiens, ne possède pas même ces qualités : à plus forte raison exige-t-elle un tribunal qui l'explique.

-Elle n'est pas claire : Au dire de S. Pierre lui-même, elle

contient des choses difficiles à comprendre. – II. Pet. 3, 16
– Elle n'est pas un recueil coordonné de dogmes et de préceptes : Ses 72 livres sont très divers, les uns historiques, les autres moraux, les autres poétiques.
-Elle est écrite en hébreu et en grec, deux langues mortes, inaccessibles au vulgaire.

Il ne suffit donc pas de posséder la Bible ; il faut être certain de posséder le véritable texte de l'Écriture, de connaître le vrai sens des paroles divines. Or, cette certitude ne peut nous être donnée que par le magistère vivant de l'Église catholique. Il est donc impossible que la Bible soit la règle de foi. Si le bon Dieu avait établi la Bible comme règle de foi, il aurait exclu du salut éternel presque tous les hommes : ce qui est une impiété et ce que personne ne croira jamais. Donc le protestantisme qui vient nous dire: « Passez-vous de l'Église et des prêtres; contentez-vous de la seule parole de Dieu contenue dans la Bible », ne peut pas être et n'est pas le vrai christianisme, parce qu'il n'est pas la religion du peuple, la religion de tous. Voir Mgr de Ségur, *Causeries sur le protestantisme*.

Conclusion

Les protestants reconnaissent si bien l'insuffisance de la lecture de la Bible comme règle de foi qu'ils se soumettent à l'enseignement de leurs pasteurs. Ils ont des catéchismes, des prêches, des synodes et même des symboles. Pauvres aveugles ! ...ils refusent de reconnaître le magistère infallible de l'Église établi par N-S. Jésus-Christ lui-même, et ils courbent la tête sous le joug des premiers prédicants venus, qui se contredisent les uns les autres et changent de doctrine du jour au lendemain !... C'est ainsi que Dieu punit l'orgueil de ceux qui se révoltent contre l'autorité divine de son Église. »

Extrait de "La Religion Démontrée Ou les Fondements de la Foi

Catholique Devant la Raison et la Science— P. A. Hillaire,
1900